



# VIVRE SEUL OU MOURIR

**Le projet de loi Hortefeux sur l'immigration restreint encore le regroupement familial en instaurant des conditions particulièrement discriminatoires. Les étrangèrEs atteintEs de pathologies graves comme le sida n'ont plus qu'une alternative : être condamnÉs à rester seulEs en France pour se soigner ou mourir auprès de leurs proches dans leur pays d'origine, faute de traitements disponibles.**

**ACT UP  
PARIS**